



PERMIS DE LOUER

Lutte contre l'habitat indigne

LABOURSE

PÉRIMÈTRES CONCERNÉS

À partir du 1^{er} janvier 2025

Rue Louis Duriez : du n°1 au 29 (côté impair)

Rue Jules Ferry : du n°8 au 14 (côté pair)

Rue des F.T.P.F. : du n°1 au 15 (côté impair)

Rue Jules Guesde : du n°26 au 40 (côté pair)

Rue Jules Guesde : du n°29 au 43 (côté impair)

Rue Achille Larue : du n°2 au 8 (côté pair)

Rue Henri Peucelle : du n°15 au 25

Rue Roger Salengro : du n°2 au 38 (côté pair)

Je suis propriétaire, je loue mon bien à l'une de ces adresses.

Comment faire ?

Consultez le guide pratique sur

www.bethunebruay.fr/permisdelouer

CONTACT

Ville de Labourse

mairie.labourse@wanadoo.fr